



District de l'Hérault de Football

COMMISSION SENIORS

Réunion du 19/03/2025

Présidence : **M. Jacques Gay**

Présents : **MM. Patrick Langefeld – Bruno Lefevre**

Excusés : **MM. Bernard Guiraudou – Christian Pichon Thomasson – Sylvain Sanna**

Assiste à la réunion : **M. Jacques Naudet**, Délégué du Comité de Direction

Le procès-verbal de la réunion du 12/03/2025 a été approuvé à l'unanimité.



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

COUPE DE L'HÉRAULT SENIORS

Le tirage au sort des ¼ de Finale de Coupe de l'Hérault Seniors du 30/03/2025 s'est déroulé le jeudi 13/03/2025 à 15h dans les locaux de ICI HERAULT, 474 allée Henri II de Montmorency à Montpellier, en direct sur facebook live.

Etaients présents :

M. Frédéric Gros, Vice-Président Délégué du District de l'Hérault de Football

M. Jean-Philippe Bacou, permanent du District

M. Bruno Lefevre, membre de la Commission Seniors

M^{mes} Evelyne Malafosse et Jennifer Romero, M. Laurent Guedj, Hérault Sports

Les clubs en lice

Le tirage au sort a donné lieu aux rencontres suivantes, sur le terrain du club premier tiré au sort, avec épreuve des tirs au but (cinq par équipe) en cas d'égalité à l'issue du temps règlementaire :

ST THIBERY SC 1/JACOU CLAPIERS FA 1
CANET AS 1/ST JEAN VEDAS 1
AGDE RCO 2/BALARUC STADE 1
PIGNAN AS 1/VILLEVEYRAC US 1

Les maillots ont été remis à l'issue du tirage.

COUPES

Le **tirage au sort des ½ Finales** de Coupes de l'Hérault Seniors et Challenge Maurice Martin du 20/04/2025 ainsi que la Coupe de l'Hérault Vétérans du 25/04/2025 aura lieu le **mardi 08/04/2025 à 18h30** dans l'atrium de la Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives à Montpellier.

Les clubs en lice sont cordialement invités à y assister.

INFORMATION AUX CLUBS

FMI

M. Joseph Cardoville, Secrétaire Général du District de l'Hérault de Football, a adressé un mail les 27/09/2024 et 28/12/2024 à tous les clubs concernant la version installée de l'application pour la FMI.

Au vu des problèmes persistants constatés lors du dernier week-end avec les versions 4.0 utilisées par la majorité des clubs (une quarantaine de feuilles de match informatisées manquantes), il est demandé aux clubs de désinstaller les dites versions et d'installer la version 3.9.0.0 qui fonctionne normalement (cf. tuto joint au mail du 28/12/2024).

Les amendes pour défaut d'utilisation de la FMI seront appliquées dès le week-end du 23/03/2025.

La Commission rappelle également qu'en cas de dysfonctionnement de la FMI pour quelque raison que ce soit, une feuille de match version papier doit OBLIGATOIREMENT être établie.



MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

COUPE DE L'HÉRAULT SENIORS

AGDE RCO 2/BALARUC STADE 1

Du 30/03/2025

Est avancée au 26/03/2025

(Coupe Occitanie Seniors et match en retard R3 – Accord footclubs)

D2

⚽ Poule A

ST GELY FESC 1/LA GRANDE MOTTE AS 1

Du 20/04/2025

Est avancée au 01/04/2025

(Accord des clubs)

D3

⚽ Poule C

GRAND ORB FOOT ES 1/M. ATLAS PAILLADE 3

Du 16/03/2025

A été reportée à l'avance au 13/04/2025, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

D4

⚽ Poule C

MONTBLANC SF 1/CORNEILHAN LIGNAN 2

Du 16/03/2025, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 01/05/2025, jour férié, journée de rattrapage au calendrier général

(Décès)

VÉTÉRANS

⚽ Poule A

ET. S DU JAUR 31/CORNEILHAN LIGNAN 33

Du 14/03/2025

A été reportée à l'avance au 25/04/2025, journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

⚽ Poule B

ST PARGOIRE FC 32/CLERMONTAISE 33

Du 21/03/2025

Est reportée au 25/04/2025

(Accord des clubs)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



FORFAITS

BAILLARGUES ST BRES 33 (553143)

29470379 – Vétérans (C) du 21/03/2025

À VALERGUES AS 33

Courriel du 19/03/2025

Amende : 20 € (forfait notifié moins de dix jours avant la rencontre)

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

Débit : 15 € (553143)

Indemnité kilométrique

5 Km X 3 € trajet simple, en application des dispositions de l'Article 17 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

M. LEMASSON RC 1(524716)

28887875 – D3 (B) du 16 mars 2025

À RC MTP CEVENNES 1

Vu la feuille de match,

Vu le planning du District,

Vu le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre,

Attendu qu'un quart d'heure après le coup d'envoi de la rencontre, seule l'équipe RC MTP CEVENNES 1 était présente sur le terrain,

Par ces motifs, la Commission dit match perdu par forfait à l'équipe M. LEMASSON RC 1 avec amende de 80 € (forfait non notifié) pour en reporter le bénéfice à l'équipe RC MTP CEVENNES 1 sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro).

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

Débit : 6 € (524716)

Indemnité kilométrique

2 Km X 3 € trajet simple, en application des dispositions de l'Article 17 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

En outre, les frais de l'officiel seront mis au débit du club R.C. LEMASSON MONTPELLIER (524716).

Prochaine réunion le 26/03/2025

Le Président,
Jacques Gay

Le Secrétaire de séance,
Bruno Lefevre